



Arrêté du Maire n° 2020/6934

**STATIONNEMENT de deux véhicules d'une toupie béton et pompe à béton
Au 25 impasse Saint-Michel
Effectué par l'entreprise Arnaud POTEY**

Le vendredi 26 juin 2020 de 7h à 11h

La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L131-4.

Vu le code de la route et notamment les articles R.36, R37 et R225.

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière.

Vu la demande déposée le lundi 22 juin 2020 par l'entreprise Arnaud POTEY ZA de la Sienna de Villedieu-les-Poêles, en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer le stationnement de 2 véhicules, toupie à béton et pompe à béton au 25 impasse Saint-Michel, le vendredi 26 juin 2020 de 7h à 11h,

Considérant qu'il y a lieu, pour faciliter le bon déroulement des travaux, de sécuriser les abords du chantier,

ARRETE

Article 1^{er} : L'entreprise Arnaud POTEY est autorisée à stationner deux véhicules, une toupie béton et une pompe à béton au 25 impasse Saint-Michel, le vendredi 26 juin 2020 de 7h à 11h

Article 2 : La circulation se fera à double-sens dans la rue Saint-Michel entre le n°375 et le n°335.

Article 3 : Pour la sécurité des piétons et la circulation, la matérialisation et la signalisation seront mises en place par l'entreprise Arnaud POTEY

Article 4 : Les infractions aux dispositions suivantes et du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 3 : Les infractions aux dispositions suivantes et du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne, à :

- . M. le Commandant du Commissariat de GRANVILLE.
- . M. le Chef de Service de la Police Municipale de SAINT-PAIR-SUR-MER.
- . M. le Chef de corps du centre de secours de GRANVILLE.
- . M. le Responsable des services techniques municipaux
- . L'entreprise Arnaud POTEY

Fait à SAINT-PAIR-SUR-MER,
Le mardi 23 juin 2020

La Maire,

Annaïg LE JOSSIC

